

Quelques mots à propos du Risoud

Autor(en): **Piguet, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **53 (1902)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

53^me ANNÉE

MARS 1902

N^o 3

Quelques mots à propos du Risoud.¹

D'après *F. Piguet*, forestier d'arrondissement, au Sentier.

La forêt du Risoud occupe la partie occidentale de la vallée de Joux; elle s'étend sur toute la longueur du district de ce nom, jusqu'à la limite franco-suisse, sur une ligne ininterrompue de près de 25 km. à vol d'oiseau. Sa forme est à peu près celle d'un triangle isocèle dont la base, au couchant, mesure 3 km., tandis que les côtés égaux ont une longueur de 22 km. chacun et tendent à se souder à la limite du territoire de la commune de Vallorbe. La surface totale de ce mas imposant est de 2265 hectares, y compris les acquisitions faites par l'Etat, à partir de 1836. Mentionnons encore ici que celui-ci possède en outre une parcelle de forêt limitrophe, sise sur territoire français, parcelle de 12 h., formant une terrasse allongée, au-dessus de la Roche Champion. L'état de Vaud possède cette forêt comme simple particulier et il en paye l'impôt foncier à la France; il ne s'agit donc pas là d'une acquisition faite dans un but stratégique, ainsi qu'on a voulu le prétendre. Enfin, si nous comptons encore la forêt cantonale du Crêt Cantin, qui joute également le Risoud à l'Est, le mas forestier, d'un même tenant, aurait ainsi une étendue totale de 2368 hectares.

Le point le plus bas du Risoud, à l'extrémité N.-E. est à 1088 m. d'altitude; le point le plus élevé est par contre à 1423 m. L'altitude moyenne de la forêt va de 1250 à 1300 m. Son exposition générale est au S.-E., toutefois la partie au levant de la

¹ Le rachat des droits d'usage en faveur des habitants du district de la Vallée de Joux et qui grevaient le Risoud depuis des temps fort anciens étant aujourd'hui un fait accompli, il nous paraît intéressant de parler ici de cette forêt dont il a si souvent été question ces dernières années.

M. Piguet, forestier de l'arrondissement dont le Risoud fait partie, a bien voulu nous donner à ce sujet, la description complète qu'on va lire.

forêt, descend ou s'incline doucement au N.-E. A part ces deux orientations principales, le terrain offre une infinité d'accidents en tous sens, ce qui donne beaucoup d'irrégularité à son relief. Les parois de rochers sont rares et peu étendues; elles n'atteignent guère plus de 1 à 1.50 m. de hauteur. Comme c'est le cas dans tout le haut Jura, les *baumes* ou cavités de profondeur et d'orifice différents, sont assez fréquentes ici. Parmi les plus connues, citons la „glacière du Risoud“, au-dessous du Chalet Capt et qui est souvent visitée durant la belle saison.

La couche végétale est légère; souvent le roc n'est recouvert que d'une plaque de mousse de 1 à 2 centimètres d'épaisseur. Par le fait de son orographie, le sol du Risoud est très sec, les eaux pluviales filtrent avec une grande facilité dans ce sol crevassé, absolument incapable de les retenir longtemps; aussi les ruisseaux sont-ils inconnus ici. Sur toute l'étendue de la forêt, on ne rencontre que deux sources, bien faibles, dont l'une a permis d'établir à grand peine une petite fontaine, tandis que l'autre alimente un puits.

Le climat de la contrée est froid; la température moyenne annuelle est de 3,5° c. au-dessus de zéro. L'été accuse cependant des jours très chauds, provoquant des orages fréquents et subits, souvent accompagnés de grêle. La foudre frappe chaque année un nombre assez considérable d'arbres d'essences résineuses (sapins surtout); ils sont le plus ordinairement abîmés à tel point qu'ils n'ont plus de valeur que comme bois à brûler.

Une remarque à faire ici au sujet du climat de la contrée, ce sont les *inversions* de température, communes en automne et en hiver: tandis qu'un froid intense et un brouillard persistant incommodent les habitants de la plaine, ceux qui passent l'hiver dans la forêt y jouissent, par contre, d'un gai soleil et d'une température agréable.

Si le sol du Risoud est filtrant, par conséquent incapable de retenir longtemps les eaux pluviales, la nature a pourvu quand même, à ce que la forêt souffrit le moins possible de la sécheresse, ce qui d'ailleurs eût empêché son développement normal¹. Les étés sont généralement pluvieux et les rosées abondantes; en outre la neige prend possession du pays durant de longs mois, puisque le Risoud en est recouvert chaque année 6 à 7 mois presque consé-

¹ N'y a-t-il pas là relation de cause à effet?

cutifs; soit, à partir de novembre et jusqu'au milieu de mai. Il arrive assez souvent de voir dans le haut de la forêt, des hêtres qui ont déjà poussé de nouvelles feuilles alors que leur pied est encore enfoui dans la vieille neige durcie et cristallisée qui ne s'amollit que sous l'influence des pluies chaudes marquant le retour de la belle saison.

Le périmètre de la forêt est entouré d'une clôture consistant en un mur sec de 1 à 1,10 m. de haut, sur 0,9 m. de largeur à la base. A l'origine ce mur n'existait qu'à la limite franco-suisse, afin d'empêcher que le bétail alpent chaque été sur les propriétés limitrophes, ne pénétrât dans la forêt, et pour que celui appartenant aux gens de la Vallée, ne passât en France. Jusqu'en 1836, le bétail suisse pâturait librement tout au travers du Risoud. Entendons-nous cependant: le bétail pouvait entrer dans la forêt, mais il est clair qu'il ne devait y trouver qu'une nourriture bien limitée. C'était, à n'en pas douter, durant une partie des journées chaudes des mois de juillet et d'août qu'il se retirait dans l'intérieur de la forêt, pour y trouver de la fraîcheur, s'y reposer et se garantir mieux contre les mouches. Il n'a pas été constaté que ce parcours, fort limité du reste, ait jamais beaucoup nuit à la forêt?

En 1836, le droit de parcours fut racheté et c'est à partir de cette date qu'un mur de clôture, fut établi à la limite sud de la forêt, pour mettre celle-ci à ban du pâturage. L'Etat s'était alors chargé, pour l'avenir, de la moitié des frais d'établissement et d'entretien de ces nouvelles clôtures; pour celles qui sont à la limite franco-suisse, il s'entend, autant que possible, avec les propriétaires bordiers pour partager les frais.

Une des anciennes répartitions du Risoud, probablement la première, c'était la division en 3 districts; elle a duré jusqu'en 1866. On avait alors:

le district de bise, comprenant la partie au levant;	2	gardes.
„ du centre,	„	„ centrale; 4 „
„ du vent,	„	„ au couchant; 6 „

En outre un garde-chef fonctionnait pour toute l'étendue de la forêt. En 1843, deux postes de gendarmerie (les Mines et le Chalet Capt) sont créés dans la partie supérieure du Risoud, et à environ 10 km. l'un de l'autre. Chacun d'eux est occupé par 3 gendarmes, employés au service des péages, en même temps qu'ils exercent

une surveillance générale sur la forêt et complètent ainsi le service des 13 gardes mentionnés plus haut.

Jusqu'ici personne ne connaît l'étendue exacte du Risoud, encore moins son matériel sur pied; aussi un ancien inspecteur général écrivait-il alors: „Nous ne savons pas si les coupes annuelles qui ont lieu dans cette forêt sont trop fortes ou si elles sont au contraire trop faibles“. En 1846-47 a lieu le premier levé d'un plan géométrique complet, exécuté à l'échelle du 1 : 4000; mais ce n'est qu'en 1885 qu'a lieu sa cadastration.

Le plan géométrique de 1846 est intéressant par certains détails; ainsi, nous y voyons figurer, dans la partie supérieure, une ligne continue sur plus de 9 km. et détachant ainsi une surface de plus de 380 h. d'un seul tenant. C'est un district de jeune bois, ou mieux de bois d'âge moyen, assez généralement serré; par place, le hêtre y domine, ailleurs c'est le cas de l'épicéa. Il serait assez difficile aujourd'hui de se rendre compte de cette différence d'âge et de peuplement; l'explication en est fort simple. Durant la première moitié du siècle qui vient de finir, les agents forestiers appelaient cette zone „la coupe de dévastation“, car c'était là précisément que nos voisins avaient commis le plus de déprédations, surtout durant la première période qui suivit la révolution.

En 1864 et 1865 MM. Pillichody et Spengler, experts-forestiers, arrêtent les bases du *premier aménagement* du Risoud, entreprise poussée activement par le dernier surtout, secondé du reste par d'autres collègues, dont le seul survivant est M. Curchod-Verdeil, à Lausanne. Ce plan déploie ses effets à partir de 1866; il supprime l'ancienne division de la forêt en 3 districts, pour créer 10 séries d'aménagement; chaque série forme un tout, ayant sa possibilité propre et dès lors soumise à une exploitation particulière. Le service de surveillance était également modifié, chaque garde ayant un *triage*, comprenant une ou deux séries, suivant leur étendue. Ces triages étaient au nombre de six; les deux postes de gendarmerie (de 3 hommes chacun) continuaient à fonctionner comme par le passé.

Le plan d'aménagement Spengler fixait la possibilité totale¹ à 4155 m.³, soit un peu moins de 2 m.³ à l'hectare (1,9 m.³). Le

¹ Voir à ce sujet: „Observations sur quelques méthodes pour calculer la possibilité dans les forêts jardinées. Procédé Spengler, appliqué aux forêts du Risoud.“ W. Borel. Journal suisse d'économie forestière, 1892. I Heft.

mode jardinatoire devait rester prescrit : les coupes commenceraient à la limite N.-E. de chaque série ; elles se succèderaient, de proche en proche, pour parcourir celle-ci, durant une période de 20 ans. Ces prescriptions ont été appliquées d'une façon absolue, du moins en ce qui concernait la quotité des coupes et leur rotation ; par contre, quelques séries ont exigé une période moyenne de 25 ans et plus. Ceci prouverait que les successeurs de M. Spengler, ont fait les martelages moins sombres et ont exploité plus de bois sur une surface donnée que cela n'avait été le cas précédemment. Durant cette première période (1866-1885) aucun événement défavorable n'est venu contrarier l'application du plan d'aménagement et il est permis de dire que le traitement prévu a eu des effets heureux sur le développement de la forêt. Un point doit être relevé : c'est que ce travail ne s'occupait en rien de l'amélioration des dévestitures. Sous ce rapport, le Risoud est resté exactement ce qu'il était auparavant.

En 1884 commence la première révision ; cette entreprise confiée à M. Bertholet a été terminée en 1892. La division de la forêt n'a été modifiée que pour les trois premières séries, dont les limites ont été un peu déplacées. Le dénombrement intégral des arbres (au-dessus de 15 cm. de diamètre pour les résineux et 12 cm. pour les feuillus), accuse :

721,159	plantes de résineux,	cubant environ	662,760 m ³
216,811	„	feuillus, „	55,369 m ³
<hr/>			
937,970	plantes,	cubant environ	718,129 m ³

La possibilité admise d'abord à 6126 m³, soit à 2,8 m³ à l'h. est ensuite ramenée à 5550 m³, par décision du Département ; c'est, enfin de compte, une augmentation de 1395 m³, sur le plan primitif.

Suivant ces chiffres, le nombre des plantes à l'hectare est de 430, tandis que le volume moyen, sur la même surface, est de 329 m³ : c'est-à-dire que le Risoud est composé de peuplements fort clairs, mais, par contre, il renferme des arbres d'assez fortes dimensions. Durant ces 10 dernières années, le volume moyen des arbres exploités, essences résineuses, n'a pas varié et accuse un cube forestier de 2,5 m³.

En ce qui concerne la répartition des essences, *l'épicéa* arrive en première ligne, puisqu'il forme à lui seul près du 80 % du matériel ; il livre en outre un bois de toute première qualité, renommé par

sa finesse, sa texture régulière et sa blancheur. Sur plusieurs points de la forêt, l'épicéa atteint une hauteur de 28 à 30 m.; un nombre limité d'exemplaires arrivent même à 38 et 40 m.

Il sera peut être intéressant de parler ici du prix des bois d'essence résineuse. Jusqu'ici, la pratique était de vendre ces bois sur pied, par lots de 1 à 10 plantes; sauf pour les chablis, de dimensions plus faibles: les lots d'une seule plante sont rares et comprennent des arbres de fort diamètre et particulièrement beaux. Les ventes se font vers la fin de l'été et ont lieu en chambre. Afin de s'assurer de la qualité des bois, les marchands sont autorisés à sonder, à une ou plusieurs places, le fut de l'arbre, au moyen d'une vrille dont la mèche a environ 1 cm. de diamètre. Ces sondages ne paraissent pas nuire plus tard quand le bois est débité; du moins on n'y prête pas attention.

La moyenne des prix, pour les 5 dernières années, reste à peu près constante; pour l'ensemble du Risoud, elle atteint *21 francs le m³ forestier*. En comptant le façonnage à la charge de l'acquéreur, plus une réduction de volume de 15%, pour l'enlèvement de l'écorce, des cimeaux, des parties tarées, etc., le prix moyen des billes doit bien revenir dans ces conditions à près de *26 francs le m³*, à l'adjudicataire au moment où il va pour opérer la vidange.

Les belles billes d'épicéa portant peu de nœuds et dont les fibres sont droites ou dirigées légèrement à gauche en montant (plante senote, de senestre, à gauche) qualités exigées par les bois-seliers et les fabricants de boîtes en tous genres, sont revendues par les marchands de bois aux industriels, en tronçons de 0,30 à 1,20 m. de long, à raison de 80 francs et même 100 francs le m³, rendu à domicile. Les épicéas dont les fibres tournent à droite, à partir des racines maîtresses de l'arbre (plante destre, dextre, droit), ne conviennent pas pour l'industrie de la boissellerie; pour en tirer le meilleur profit, on débite ces billes en feuilles et planches de 1 à 5 cm. d'épaisseur.

Le compagnon fidèle de l'épicéa, le *sapin blanc*, forme à peu près le 12% en volume des peuplements du Risoud et atteint en diamètre, des dimensions plus fortes que l'épicéa; ses billes donnent souvent des bois de menuiserie fort recherchés; son accroissement est plus fort que celui de son congénère et, comme son couvert épais maintient la fraîcheur et enrichi le sol, cette essence mérite

d'être favorisée le plus possible. Un point fort important reste encore à signaler à son avantage : c'est la protection efficace qu'il procure aux semis naturels de l'épicéa. A proximité immédiate et tout autour de centaines, de milliers de sapins, se développent de véritables pépinières d'épicéas ; ceux-ci, protégés par cet abri tutélaire, grandissent peu à peu et parviennent à se dégager au moment où les sapins-abris arrivent sur leur retour. Les martelages éliminent aussi chaque année un nombre plus ou moins grand de ces anciens protecteurs. On nous permettra une comparaison : les petits orphelins qui entourent la statue de Pestalozzi, élevée à ce bienfaiteur des pauvres il y a quelques années à Yverdon, rappellent les groupes de jeunes épicéas, entourant le pied des sapins séculaire du Risoud.

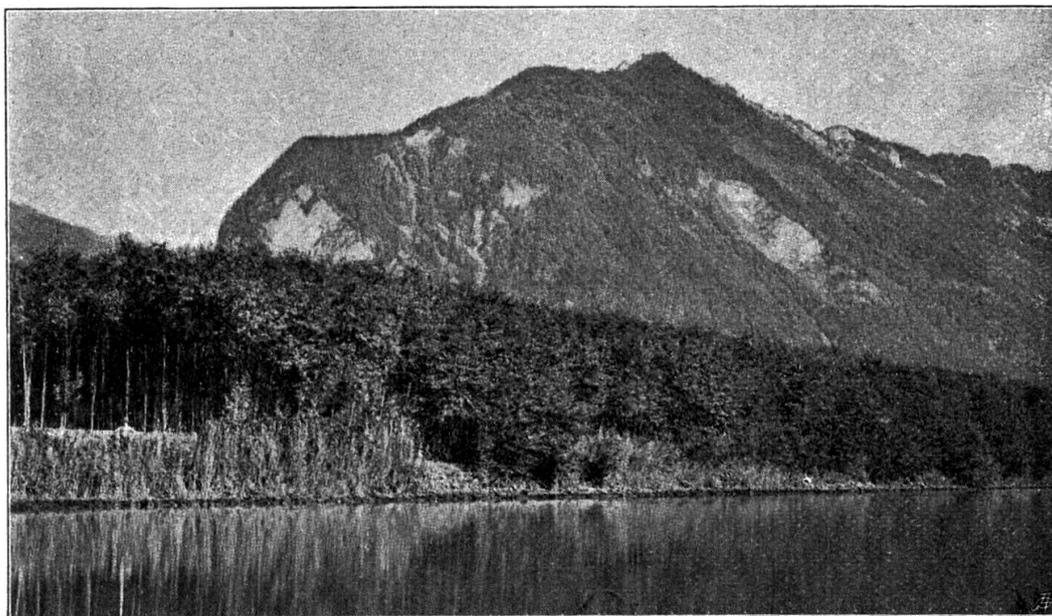
A ces deux essences résineuses, une essence feuillue, le *hêtre*, est mélangée dans des proportions bien variables, allant en augmentant d'une façon constante, à mesure qu'on avance du côté du couchant de la forêt. Son volume représenterait le 8 % du matériel, mais comme les arbres de moins de 12 cm. de diamètre n'ont pas été dénombrés et que leur nombre est important, il faut admettre que le hêtre représente un % plus fort. Cette essence atteint de belles dimensions. Au point de vue de la conservation et de l'amélioration de la forêt, l'importance du hêtre est considérable, car son couvert épais, parvient à maintenir un peu de fraîcheur à ce sol si superficiel et à l'enrichir chaque année de ses détritits abondants. Il ne serait guère possible de se représenter le Risoud, sans le hêtre. D'un autre côté, cette essence considérée longtemps, mais bien à tort, comme inutile, favorise le rajeunissement de l'épicéa et le protège longtemps contre le poids des neiges. Il acquiert une importance toujours plus grande, comme bois de chauffage. Bien que la dévestiture soit défectueuse et que la vidange de cette essence ne puisse se faire qu'à la neige, son prix a doublé depuis 20 ans, et si comme tout le fait supposer on crée bientôt des chemins, le prix de 7 à 8 francs le stère sera vite dépassé.

A côté de ces trois essences principales, il n'est guère à mentionner que l'érable sycomore dont on rencontre quelques représentants, mais toujours trop clairsemés pour avoir grande importance au point de vue forestier.

En définitive, le Risoud est une forêt à visiter, non pas pour

y rencontrer comme ailleurs, de beaux peuplements dans leur ensemble, mais bien pour y admirer des arbres dont un nombre important sont superbes et d'un port tout à fait particulier. C'est l'arbre, comme individu qui est à considérer ici, et non le massif.

(A suivre).



Peuplement d'aunes blancs de 10 ans, à la Weissenau, près Interlaken.

Contribution à l'étude des allures forestières de la verne blanche.

D'après le Dr *F. Fankhauser*.

(Fin.)

Si nous envisageons la verne blanche au point de vue cultural, il est une question que nous devons nous poser tout d'abord: la verne blanche possède-t-elle un couvert assez complet, pour gêner l'accroissement des essences d'ombre, de telle sorte que celles-ci restent en arrière et finissent par être dominées ?

Alors même que nous classerions l'épicéa parmi ces dernières, nous devons néanmoins, de prime abord répondre non. En effet, quoique les feuilles de l'aune soient grandes et épaisses, le couvert que son feuillage présente est, malgré cela, incomplet. Nous avons pu le constater un peu partout; alors qu'il nous serait difficile de citer un seul cas dans lequel nous puissions véritablement parler de l'état dominé de l'épicéa. Un exemple frappant de ce que